



© J. Jullien



© J. Jullien

Actualité sylvosanitaire : la pyrale du buis

Le réseau de surveillance de la santé des forêts remonte de nombreuses attaques de pyrale du buis depuis le printemps en Auvergne-Rhône-Alpes.

Dégâts de la pyrale en forêt

Bien que **le buis** ne soit pas considéré comme une essence de production forestière, il **fait partie intégrante des peuplements forestiers**. Le buis, particulièrement présent en sous étage, contribue à l'ambiance forestière, à la tenue des sols et abrite une importante biodiversité. Les chenilles et imagos de la pyrale du buis (*Cydalima perspectalis*) sont actuellement visibles sur les buis en forêt. Dans les forêts péri-urbaines ou accueillant le public, les dommages alertent les gestionnaires mais aussi les visiteurs.



Dégât de pyrale sur un sous-étage de buis en forêt dans la Drôme (Pierre Tabouret)

Un insecte invasif présent depuis une dizaine d'années en France

La pyrale du buis est un insecte **originaire d'Asie Orientale**. Elle est présente en France depuis 2008. Au cours des 6 années sur le territoire, elle s'est propagée dans 70 départements. Les chenilles de ce lépidoptère **consomment le feuillage des buis**. Avec une capacité de 2 à 3 générations par an, les défoliations peuvent être totales. La pyrale serait arrivée via le commerce de buis ornementaux et se seraient répandus dans les buxaias naturelles et jusqu'en milieu forestier. Cet insecte ne

présente pas de risque d'urtication pour les usagers de la forêt. Il ronge les feuilles, en commençant par l'intérieur du buisson.

Sur la région Auvergne-Rhône-Alpes, la pyrale du buis est présente sur la totalité du territoire.

Sur la partie Auvergnate, les dommages concernent peu les zones forestières. Les départements de la Savoie, de l'Ain, de l'Isère, de la Drome et de l'Ardèche sont les plus affectés par le phénomène. Les massifs de buis dans les parcs et jardins sont très impactés par ce nouveau ravageur.



Le milieu forestier aussi impacté

Les dommages forestiers sont importants sur les « massifs calcaires » dans toute la partie Rhône-Alpes où le buis est une constituante importante du sous-étage forestier. **En forêt**, les attaques occasionnent des **défoliations fortes qui peuvent être totales** sur certaines zones. Le buis refeuille en général la saison suivante, la pyrale attaque fréquemment les arbres au cours de leur refeuillage et certains brins peuvent dépérir. Les défoliations totales peuvent avoir un **impact fort sur la vitalité** de cet arbuste constituant le sous-étage forestier. Les arbres de l'étage dominant peuvent aussi être impactés par la **modification de l'ambiance forestière**.



Impact de la pyrale sur buis autour du lac du Bourget et chenilles sur capot de voiture (Jean-Pierre Henri)

DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes Service Régional de l'Alimentation - Pôle Santé des Forêts
16B rue Aimé Rudel - BP 45 - 63370 LEMPDES
dsf.draaf-auvergne-rhone-alpes@agriculture.gouv.fr

Pour le forestier, le buis peut constituer une gêne lors des phases de régénération. Il faut donc profiter de cet incident pour lancer ces opérations dans les zones où elles ont été programmées.

Par contre les dépérissements massifs du buis vont augmenter de façon significative le **risque incendie**, voire la stabilité des versants par rapport aux chutes de blocs. Une surveillance doit être engagée afin de cerner ces nouveaux risques.

Des solutions ... sur le moyen et le long terme

La pyrale est implantée dans tous les milieux, **une lutte par traitement sur les zones forestières n'est pas envisageable** tant sur le plan technique, économique qu'environnemental.

Le buis constitue également un patrimoine arboré important et structurant tant pour les particuliers que pour les collectivités. Des solutions pour limiter la pression de ce ravageur sont diversifiées comme l'atteste le programme "Save buxus" de mise au point et d'évaluation de solutions de biocontrôle, engagé par l'INRA d'Avignon. http://www.plante-et-cite.fr/projet/fiche/19/savebuxus_mise_au_point_et_evaluat

Sur le moyen terme, la recherche de **parasitoïdes** de la pyrale du buis, en particulier des trichogrammes oophages, constituera la solution la plus durable pour le milieu forestier.

Concernant les autres milieux dans lesquels sont présents ces insectes, différentes mesures de luttés sont possibles. Ces informations sont disponibles dans les Bulletins de Santé du Végétal sur cette thématique.

<http://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/BSV-ZNA-Rhone-Alpes>



Défoliation en forêt dans la Drôme
(Pierre Tabouret)

Cycle biologique

Dès le mois de mars, les chenilles se nourrissent des feuilles de buis. Elles découpent tout d'abord la face superficielle des feuilles pour, en grandissant, dévorer l'intégralité du feuillage de leur hôte. En cas de forte infestation, l'écorce verte des rameaux est également attaquée.

La chenille a une tête noire, son corps est vert clair, strié longitudinalement de vert foncé, et ponctué de verrues noires et de longs poils blancs isolés (photo 2 et 3). Après 4 semaines au stade chenille, elles tissent leur cocon pendu par la queue entre les feuilles. Elles en sortiront sous forme de papillon adulte (photo 1). Les œufs sont pondus sur la face inférieure des feuilles. La pyrale peut produire 2 à 3 générations par an. La dernière génération passe l'hiver sous forme de chenille dans des cocons tissés entre les feuilles du buis.